

Une garde des élèves à bon compte en cas de grève des enseignants !

Monsieur le Maire sollicite des parents d'élèves volontaires pour assurer la garde des élèves des écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des enseignants.

Si les communes sont tenues d'établir une liste de personnes susceptibles de garder les élèves en cas de grève à plus de 25% des enseignants, rien ne les oblige à proposer des solutions au rabais !

Précisons que les personnes inscrites ne s'engagent pas à être obligatoirement présentes lors d'une grève. Alors quel intérêt de solliciter des parents bénévoles ?

Le Groupe J'aime St Pierre est contre le recrutement de parents bénévoles pour garder les élèves en cas de grève soutenue.

Il appartient au maire de se donner les moyens d'accueillir les élèves, dans les meilleures conditions, sans recourir à des solutions douteuses.

La grève est un droit à défendre des revendications professionnelles. Protégeons ce droit !

Nous aimons Saint Pierre des Corps, et vous ?

Mai 2024